

# Pest Alert Spotted Lanternfly



Spotted lanternfly (SLF) is an invasive sap-feeding planthopper with the potential to harm agriculture and forestry in Ontario.

## Report Your Sightings

Spotted lanternfly is a quarantine pest in Canada. If you see a suspected SLF in Ontario, take pictures, collect a sample, and report it immediately to the Canadian Food Inspection Agency. Information including location, date, and items/plant on which the specimens were found should be included in your submission.

For photographs, a clear image is needed for species confirmation. If collecting samples, place eggs, nymphs or adults into a sealed container or plastic bag containing alcohol or vinegar to kill them. Eggs can be scraped into the container/bag with a knife or credit card. Do not transport live specimens.

**For more information or to report a sighting visit:**

**[Canada.ca/spotted-lanternfly](https://Canada.ca/spotted-lanternfly)**

## Have you seen this insect? Get a photo and report it!



**Egg masses**  
(Sept - June)



**Early nymphs**  
(April - July)



**Late nymphs**  
(July - Sept)



**Adults**  
(July - Nov)

# Alerte aux ravageurs

## Fulgore tacheté



Le fulgore tacheté est un fulgore succivore envahissant qui se nourrit de sève et qui pourrait nuire à l'agriculture et à la sylviculture en Ontario.

### Signalez vos observations

Le fulgore tacheté est un organisme de quarantaine. Si vous pensez voir un fulgore tacheté en Ontario, prenez des photos, prélevez un échantillon et signalez-le immédiatement à l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Les données concernant le lieu, la date et les objets/plantes sur lesquels les spécimens ont été trouvés doivent être incluses dans votre observation.

En ce qui concerne les photographies, une image claire est nécessaire pour confirmer l'espèce. Si vous prélevez des échantillons, placez les œufs, les nymphes ou les adultes dans un récipient hermétique ou un sac en plastique contenant de l'alcool ou du vinaigre pour les tuer. Les œufs peuvent être introduits dans le récipient ou le sac à l'aide d'un couteau ou d'une carte de crédit. Ne transportez pas de spécimens vivants.

Pour plus de renseignements ou pour signaler une observation, visitez le site :

[Canada.ca/fulgore-tachete](https://Canada.ca/fulgore-tachete)

### Avez-vous vu cet insecte? Prenez une photo et signalez-le!



**Dépôt d'œufs**  
(de septembre à juin)



**Nymphes précoces**  
(d'avril à juillet)



**Nymphes tardives**  
(de juillet à septembre)



**Adultes**  
(de juillet à novembre)